

AFFICHAGES ET PANNEAUX PUBLICITAIRES ENVAHISSANTS

La publicité est un mal nécessaire en démocratie nous dit-on. Certes, il est bon que les citoyens soient informés des offres des entreprises... mais pas au prix de l'enlaidissement de nos paysages et de la dégradation de nos entrées de ville.

Élan-Savigny Environnement est adhérent de **PAYSAGES DE FRANCE** qui vient d'obtenir une belle victoire. Cette association qui regroupe plus de 2000 adhérents se bat contre les pollutions visuelles urbaines et non urbaines. En effet, un projet de décret « Macron » prévoyait de donner plus de liberté aux publicitaires et aux afficheurs, qui savent déjà en abuser car de nombreux affichages illicites sont à déplorer un peu partout. Or, même le ministre de l'Economie a dit « non ». et une enveloppe géante (60 000 signatures) a été déposée le 10 février 2016 à Bercy, par les 7 associations nationales qui demandaient le retrait du projet de décret.

Nous avons reçu le mail suivant de PAYSAGES DE FRANCE qui remercie toutes les personnes qui ont soutenu leur action en signant la pétition :

Vous avez été très nombreux à répondre à l'appel de Paysages de France (et de 6 autres associations nationales), puisque 60 000 personnes (un record !) ont participé à la consultation publique concernant le « décret Macron » sur l'affichage publicitaire.

Devant cette mobilisation massive, Ségolène Royal, tout d'abord, puis Emmanuel Macron le mardi 9 février, ont annoncé qu'ils ne signeraient pas ce texte. Sur les 6 articles du décret, ne subsisterait que celui concernant les panneaux de 50 m² aux abords des grands stades.

C'est une grande victoire contre le lobby puissant des publicitaires et afficheurs qui a ses entrées dans les ministères, contre des ministres qui ont si longtemps fait la sourde oreille, contre un arbitrage du premier ministre qui laissait penser que rien ne serait négociable et que tout était déjà joué.

Paysages de France remercie donc très sincèrement tous ceux qui ont participé à cette action essentielle. Vous êtes invité(e)s dès maintenant à prolonger ce soutien en adhérant à l'association - adhésion à partir de 4 € pour les petits budgets, car plus que l'argent, c'est le nombre d'adhérents et leur présence partout en France qui font notre force.

Vous pourrez ainsi être tenu informé des activités de l'association, la conforter dans son rôle de défenseur des paysages et de notre environnement quotidien, et l'aider à peser sur les décisions à venir.

Si vous le souhaitez, vous pourrez également devenir « lanceur d'alerte » en effectuant des relevés d'infractions de panneaux illégaux.

Nous espérons vous compter parmi nous dans ce combat sans cesse renouvelé pour lutter contre la pollution visuelle, publicitaire ou autre.

Consultez le site internet de PAYSAGES DE FRANCE : <http://paysagesdefrance.org/>

--



A gauche photo prise à Savigny... sur le boulevard Aristide Briand. Il reste encore un peu partout de nombreux panneaux géants scellés au sol (les pires !) qui devraient disparaître. Certains panneaux font 3x4m, voire même plus ! une horreur.

A droite, un dessin qui illustre avec humour le site de PAYSAGES DE FRANCE



Élan-Savigny Environnement Février 2016.